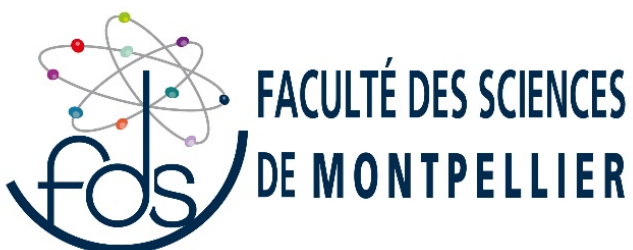




Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 15 avril 2026





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Laurent **ALVAREZ**

Elodie **BRUNEL-PICCININI**

Benoîte **DE SAPORTA**

Laïla **GANNOUN**

Marie-Laure **MUGNIER**

Philippe **MÜNCH**

Cyril **RIVAT**

Matthieu **ROMAGNY**

Béatrice **ROY**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X	
X	
X	
X	
X	
	Laila GANNOUN
X	
X (départ à 9h45)	Benoîte DE SAPORTA
X	

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Philippe **ENRICI**

Pascal **FALGAYRETTES**

Benoit **GIBERT**

Nelly **GODEFROY**

Guillaume **GUINOT**

Christine **LEREDDE**

Clémentine **NEBUT**

Coralie **WEIGEL**

Marine **ZWICKE**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X	
X	
excusé	
X	
X	
X	
X	
	Matthieu ROMAGNY
X	



Collège C : Usagers (8)

	Présent·e	Représenté·e par
Valérie GROSOVA	X	
Dangué SACKO (supp.)	X	
Khalil ELHAJOU	X	
Oumy OZIER LAFONTAINE (supp.)		
Amandine BARADAT		Khalil ELHAJOU
Basile LEBRUN-BILLOT (supp.)		
Dryss BENAMAR	X	
Emilie CALANDRINI (supp.)	X	
Neha HAJEE		
Ethan IMBERT (supp.)		
Colin AVAKIAN	X (départ à 11h15)	Dryss BENAMAR
Elodie KERBRAT (supp.)		
Aurélia VALENCIA		
Nolan BASTIEN (supp.)	X	
Vincent JEANJEAN		Colin AVAKIAN
Kenza FILALI (supp.)		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Hichame **FILALI MOUTEI**

Corinne **FERNANDEZ**

Amandine **SANCHEZ**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Catherine **MIFFRE**
(Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Manu **REYNAUD** suppléant de Sébastien **COTE**
(Montpellier Agglomération)

Présent·e	Représenté·e par
	Philippe MÜNCH
	Arnaud VIRAZEL

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Présent·e	Représenté·e par

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences - ,

Membres en exercice : 36



INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Directeurs·trices adjoints·tes

Jean-Sébastien **FILHOL** (Formation Permanente et Continue)
Marc **HERZLICH** (Politique Scientifique Immobilière et Pilotage)
Sylvie **HURTREZ** (Etudes)
Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques Pédagogiques)
Isabelle **TOURNIER** (Communication)

- Directeurs·trices Département d'enseignement

Elodie **BRUNEL-PICCININI** (Mathématiques)
Thierry **GUILLET** (Physique)
Philippe **MÜNCH** (IRES)
Fleurice **PARAT** (TEE)
Stéphanie **ROUALDES** (Chimie)
Arnaud **VIRAZEL** (EEA)

- Directeur Administratif et Directrice Administrative adjointe

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur Administratif)
Valérie **BEDU** (Directrice Administrative adjointe - Gestion des Ressources)
Béatrice **GOUJON** (Directrice Administrative adjointe - Affaires générales, institutionnelles et réglementaires)

- Responsables de service et de pôle

Hichame **FILALI MOUTEI** (Communication)
Corinne **FERNANDEZ** (Service relations extérieures et partenariales)
Michèle **LEVEQUE** (OFSI)

- Invités Exceptionnels

Martine **LUMBRERAS**
Gabin **SIROT**
Renaud **SOROT**

- Secrétaires de séance

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)



Le mercredi 15 avril 2026, à 9 h, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

M. MARIN salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil. Puis, il ouvre la séance et annonce l'ordre du jour initial :

p.1

1. *Actualités,*
2. *Présentation des Conseillers,*
3. *Vote des personnalités extérieures à titre personnel,*
4. *Bureau du Conseil de la FdS,*
5. *Questions diverses.*

1- Actualités

M. MARIN indique que chaque séance du Conseil débute par un temps dédié aux actualités. Il précise qu'il tient à tenir informer l'assemblée de l'ensemble de ce qui se passe au sein de la composante et de l'établissement. Avant de débiter par ce point, il souhaite expliquer le fonctionnement du Conseil.

a- Le Conseil de la FdS

✓ La composition du Conseil

M. MARIN informe que le Conseil est composé de 40 membres élus :

- Collège A - 10 Professeurs des universités (PR) et personnels assimilés,
- Collège B - 10 Autres enseignants et personnels assimilés,
- Collège C – Collège BIATS - 4 personnels administratifs et techniques,
- Collège D - Collège des Usagers - 8 étudiants titulaires et 8 suppléants. Ceux-ci peuvent assister au Conseil - même si leur titulaire est présent - mais ils n'ont pas droit de vote.
- Collège E – Collège des Personnalités extérieures : 8 personnalités extérieures –
 - 5 sont désignées par les institutions :
 - 1 personne représentant le Conseil Régional de la région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée,
 - 1 personne représentant le Conseil départemental de l'Hérault (CD Hérault),
 - 1 personne représentant Montpellier Méditerranée Métropole (MMM),
 - 1 personne représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie Occitanie (CCI Occitanie),
 - 1 personne représentant le conseil Économique, Social et Environnement Régional Occitanie (CESER Occitanie),



- 3 sont élues par le Conseil : elles sont choisies parmi les associations scientifiques et culturelles et les grands services publics ; leur candidature est soumise au vote du Conseil.

M. MARIN précise que les collèges A, B et BIATSS sont élus pour une période de 4 ans et le collège des USAGERS pour 2 ans. Le mandat du Directeur, élu par le Conseil, est d'une durée de 5 ans – le mandat actuel se terminera dans un an -.

p.2

M. MARIN indique que sont également invitées de droit au Conseil des personnes qui n'ont pas droit de vote. Il s'agit des Directeurs Adjointes, des Directeurs de département d'enseignement, du Directeur Administratif de Composante, des Directrices Administratives Adjointes et des Responsables de service et de pôle.

✓ *Les Actualités du Conseil*

M. MARIN informe qu'il tient à faire preuve d'un maximum de transparence concernant la vie de la Composante et de l'Université. A ce titre, il peut arriver que le point « actualités », qu'il présente en Conseil, dure assez longtemps. Il explique que ce sont des informations émanant de la réunion des instances de l'Université de Montpellier (UM), dont notamment le Conseil d'UFR, Ecoles et Instituts (Conseil UEI) et du Comité de Gouvernance (CoGouv) qui se réunissent - en moyenne - 1 à 2 fois par mois, le mercredi.

M. MARIN signale que le Conseil est consultatif, seul le CA et le CAC sont décisionnaires.

M. MARIN ajoute que les actualités sont généralement regroupées en points Ressources Humaines, Instances, Finances, Offre de Formation et Evènements.

✓ *Les instances*

M. MARIN informe qu'il réunit tous les jeudis les deux Directions, politique et administrative puis, tous les mardis, les deux directions et les directeurs de départements d'enseignement Comité de Direction (Codir). Les points présentés en Conseil sont validés en amont par ces 2 instances.

M. MARIN précise que le Conseil se tient une fois par mois et qu'il est précédé par un Bureau qui prépare et valide l'ordre du jour de ce dernier.

✓ *L'organisation du Conseil*

M. MARIN indique que la convocation du Bureau et celle du Conseil sont adressées par **Mme ELOY-GAUCERAND**. Il invite les conseillers à la contacter pour toute information ou pour le joindre directement.

M. MARIN ajoute que **Mme ELOY-GAUCERAND** exerce en qualité d'assistante de Direction mais également en tant que secrétaire du Conseil et référente associations. Elle opère en collaboration avec le Représentant des Etudiants auprès de la Direction pour les points dédiés ; celui-ci sera nommé lors de la prochaine séance.

✓ *Les attributions du Conseil*

M. MARIN mentionne que le Conseil délibère sur les questions qui concernent les missions de la Faculté, et notamment l'élection du Directeur, les moyens budgétaires, les conventions, l'approbation des profils de poste proposés par les départements d'enseignement, l'organisation des études, l'adoption des Statuts de la composante et du règlement intérieur, la vie du campus avec les domiciliations et les demandes de subvention des associations étudiantes, etc.

✓ *Le quorum du Conseil*

M. MARIN rappelle que, conformément aux statuts, le Conseil est composé de 40 membres votants. À ce jour, seuls 36 membres sont comptabilisés : les personnalités extérieures n'ayant



pas encore été désignées (elles le seront durant cette séance), et la nomination du représentant du CESER étant en cours.

M. MARIN informe que le Conseil ne peut délibérer que si, au moins, la moitié des membres sont présents ou représentés.

M. MARIN invite les membres du Conseil ne pouvant être présents à transmettre leur procuration la veille de la séance à **Mme ELOY-GAUCERAND** soit en blanc, soit en désignant nommément un autre membre élu. Celle-ci se chargera de transmettre la procuration à la personne désignée ou, le cas échéant, à un membre de la liste de la personne représentée.

✓ *Le relevé de décisions*

M. MARIN informe que l'ensemble des séances est enregistré en vue de la rédaction du relevé de conclusions, assuré par **Mme ELOY-GAUCERAND**. Ce document ne retranscrit pas littéralement les débats ; il s'agit d'un relevé de décisions détaillé.

M. MARIN demande à l'assemblée d'être indulgente ; il arrive que les relevés de décisions ne soient pas présentés dans les temps, au vu de la charge importante de travail. Il précise qu'il relit et valide tous les documents avant de les soumettre au Conseil.

M. MARIN insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de l'existence de débats au sein du Conseil.

b- Evènements à venir

M. MARIN annonce que ce jeudi 16 avril 2026 se déroulera la journée des Sciences pour toutes et tous. La Faculté des Sciences accueillera plus de 400 élèves (collégiens) sur le campus. La journée est organisée par l'IRES et le service Communication de la FdS qu'il remercie chaleureusement.

c- Questions diverses

M. MARIN explique que les membres qui le souhaitent peuvent poser des questions diverses. Il est possible de les lui envoyer par mail en indiquant **Mme ELOY-GAUCERAND** en copie, ou de les poser directement lors du Conseil. Il y répondra en fin de séance, ou sollicitera un délai raisonnable afin de récupérer les éléments de réponse manquants.

M. MARIN interroge l'assemblée sur les possibles questions diverses. Il note l'absence de questions et propose de passer au point suivant.

2- Présentation des Conseillers

Avant de procéder à la présentation des Conseillers, **M. MARIN** annonce qu'il y a 31 membres présents et 6 représentés.

M. MARIN informe que **Mme HURTREZ**, **M. LEMOIGNO** et lui-même, membres de la Direction politique de la Faculté des Sciences, ont déposé leur démission en qualité de membre du Conseil afin de laisser la place aux personnes de leur liste immédiatement classée après la dernière personne élue.

M. MARIN laisse la parole à l'assemblée afin que chacun se présente en indiquant son prénom, nom, liste représentée et sa « couleur » scientifique.

A l'issue des présentations, **M. MARIN** note une belle diversité de fonctions et de champs disciplinaires, et s'en félicite. Il excuse les Directeurs de département qui n'ont pu être présents ce jour.



M. MARIN insiste : « Nous sommes tous sur le même bateau, en faveur des étudiants, afin de faire en sorte qu'ils soient épanouis, heureux et qu'ils réussissent leurs études dans les meilleures conditions possibles. »

3- Vote des personnalités extérieures à titre personnel

p.4

M. MARIN explique que les statuts prévoient que les trois personnalités choisies doivent représenter des associations scientifiques et culturelles et des grands services publics. Elles sont suggérées par les élus et validées par un vote du Conseil.

M. MARIN indique que les têtes de liste de chaque collège se sont réunies afin de présenter et d'examiner les candidatures. Il a été convenu que chaque liste, par collège, puisse présenter un candidat. En conséquence, les collèges A et B proposent, d'un commun accord **Mme LUMBRERAS**. Le collège BIATSS propose **M. SOROT** et le collège des USAGERS propose **M. SIROT**.

M. MARIN ajoute qu'une décision collégiale a été prise au sujet de ces 3 candidatures. **Mme LUMBRERAS M. SIROT** et **M. SOROT** ont donc été invités à cette séance.

M. MARIN note le départ de **M. SOROT**.

Mme FERNANDEZ explique que **M. SOROT** a dû quitter la séance pour raison professionnelle. Elle se propose pour le présenter.

M. MARIN valide, puis demande à **Mme LUMBRERAS** et **M. SIROT** de bien vouloir se présenter (cf annexe 1).

M. MARIN demande si le Conseil accepte de procéder à l'élection des personnalités extérieures à titre personnel à main levée.

Le conseil accepte.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'élection de Mme LUMBRERAS M. SIROT et M. SOROT au titre de personnalités extérieures à titre personnel.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'élection de Mme LUMBRERAS M. SIROT et M. SOROT au titre de personnalités extérieures à titre personnel.

M. MARIN remercie **Mme LUMBRERAS** d'avoir accepté de continuer à participer au Conseil. Il souligne sa présence fidèle à chaque séance du mandat précédent et l'en remercie.

M. MARIN remercie **M. SIROT** et **M. SOROT** pour leur investissement et souligne leur rôle au regard de leur implication au sein de leur association respective, ESN et Kimiyo.



4- Bureau du Conseil de la FdS

M. MARIN remarque que le Bureau a très bien fonctionné avec le Conseil précédent. Il souhaite, si le Conseil est d'accord avec lui, renouveler ce type de fonctionnement.

M. MARIN explique que le Bureau se réunit le mardi de la semaine précédant le Conseil, pour discuter et valider l'ordre du jour. La convocation est envoyée aux membres votants et invités dans la foulée.

M. MARIN propose que le Bureau soit composé des têtes de liste de chaque collègue :

- Collège A :

- Pour la liste « Ensemble pour une Université de Service Public » : **M. ROMAGNY**

- Pour la liste « Pour une Faculté ambitieuse, inclusive et tournée vers l'avenir » :
M. MARIN

- Collège B :

- Pour la liste « Ensemble pour une Université de Service Public » : **Mme WEIGEL**

- Pour la liste « Pour une Faculté ambitieuse, inclusive et tournée vers l'avenir » :
Mme ARIGON

- Collège BIATS :

- Pour la liste « Des collègues au service du collectif » : **M. FILALI MOUTEI**

- Pour la liste SNPTES UNSA : **M. VINDOLET**

- Pour la liste « Vous représenter et vous informer tout simplement... » :
Mme FERNANDEZ

- Collège USAGERS :

- Pour la liste « Pour vous ! » : **Mme GROSOVA**

- Pour la liste « Les ELUM Sciences : la liste associative et indépendante » :
M. ELHAJOU

M. MARIN est très attaché à l'expression d'un fonctionnement collectif et d'un dialogue associé, comme cela a été le cas jusqu'à présent.

M. FILALI MOUTEI demande s'il est possible de se faire représenter en cas d'indisponibilité.

M. MARIN lui répond que cela est possible mais que le représentant doit être élu au sein du Conseil.

5- Questions diverses

M. MARIN demande à l'assemblée si elle a des questions diverses.

M. MARIN rappelle que le prochain Conseil se déroulera le 22 avril 2026, en salle des Actes, au bâtiment 7, il sera précédé d'un Conseil restreint dont l'ordre du jour portera sur la RIPEC C2.



M. MARIN remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, puis il clôt la séance à 10 h 40.

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

p.6

Le Président de séance

Jean-Michel Marin

La secrétaire de séance

Sandra Gaucerand

